

DÉPARTEMENT DU VAR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE FRÉJUS  
JPP/CRH/VG/AB

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SEANCE DU 27 MARS 2024**

Effectif du Conseil d'Administration	17	Télétransmission en Préfecture	02 AVR. 2024
Membres en exercice	17	Date Réception	02 AVR. 2024

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre, à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Fréjus, régulièrement convoqué le 21 mars, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale (Salle de réunions), le Kipling, 305 avenue Aristide Briand à Fréjus, sous la présidence de Monsieur David RACHLINE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

**PRESIDENT** : Monsieur David RACHLINE, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

**PRESENTS** : Mmes SOLER, BLESIOUS, GATTO, CHERICO, BONNOT (à partir de la question n°2), CREPET (à partir de la question n°3),  
MM. PERONA, BOURDIN, PETIT, JOUANIC, Membres

**ABSENTS EXCUSES** : Mmes EL AKKADI, CREPIN, CALAMUSA-LEMAITRE, JACQUEMIN,  
M. CAVIGLIOLI, Membres

**REPRESENTES** :  
Conformément à l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles ont donné pouvoir de voter en leur nom :

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Michel BOURDIN

<b>DELIBERATION N° 353 / 24</b>	<b>RESIDENCE AUTONOMIE « LA RESPELIDO »</b>
Affiché du 02 AVR. 2024	<b>DECISION MODIFICATIVE N° 1</b>
Au 02 JUIN 2024	<b><u>BUDGET 2024</u></b>

**Madame Nassima BARKALLAH, Vice - Présidente expose :**  
Conformément à l'Instruction Budgétaire M22, par délibération n° 313/23 du 24 Octobre 2023, le Conseil d'Administration a voté le Budget Primitif 2024 de la Résidence Autonomie « La Respélido ».



Par la présente délibération, il est proposé d'intégrer les résultats à l'article 001 sur la section d'investissement. Il est proposé une reprise anticipée des résultats, le compte administratif n'ayant pas encore été voté.

Le déficit d'exploitation sera quant à lui absorbé sur l'exercice 2025.

**Section d'investissement :**

En recettes, il est inscrit, à l'article 001 « solde d'exécution reporté », le report de l'excédent 2023 soit 6 968,58 €

En nouvelle recette, il est prévu 2 588,61 € au titre du FCTVA (article 10222)

En dépenses, il est inscrit en report, les restes à réaliser de l'exercice 2023 pour un montant de 2 685,18 €.

Pour équilibrer, il est proposé d'ajouter en nouvelle dépense 6 000 € sur le compte 2153 « installations à caractère spécifique » et la somme de 872,01 € au 2154 « matériel et outillage »

Au total la section d'investissement s'équilibre à + 9 557,19 €.

**LE CONSEIL d'ADMINISTRATION,**

**APRES** avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ADOPTE** la décision modificative n°1 du Budget 2024 de la Résidence Autonomie « La Respélido », tel que sur le tableau annexé ci-après,

**SOUMET** la présente délibération au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Var,

**AINSI** fait et délibéré à FREJUS, le 27 Mars 2024 et ont signé au registre tous les membres présents, après lecture faite.

**POUR EXPÉDITION CONFORME**

**POUR LE PRÉSIDENT,  
LA VICE-PRÉSIDENTE**

Nassima BARKALLAH

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 02/04/2024

ID : 083-268300449-20240327-353\_24-DE



830201208

RESIDENCE AUTONOMIE LA RESPELIDO

Code INSEE

Budget Principal 05601

DM n°1 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration  
REPORTS 2023**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 968,58 €
<b>TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>6 968,58 €</b>
R-10222 : Fonds de compensation de la TVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 588,61 €
<b>TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 588,61 €</b>
D-2153 : Installations à caractère spécifique	0,00 €	8 685,18 €	0,00 €	0,00 €
D-2154 : Matériel et outillage	0,00 €	872,01 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 557,19 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 557,19 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 557,19 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>9 557,19 €</b>		<b>9 557,19 €</b>

(1) y compris les restes à réaliser



Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 02/04/2024

ID : 083-268300449-20240327-353\_24-DE

Berger  
Levrault

830201208

RESIDENCE AUTONOMIE LA RESPELIDO

Code INSEE

Budget Principal 05601

DM n°1 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration**

**REPORTS 2023**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 968,58 €
<b>TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>6 968,58 €</b>
R-10222 : Fonds de compensation de la TVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 588,61 €
<b>TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 588,61 €</b>
D-2153 : Installations à caractère spécifique	0,00 €	8 685,18 €	0,00 €	0,00 €
D-2154 : Matériel et outillage	0,00 €	872,01 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 557,19 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 557,19 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 557,19 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>9 557,19 €</b>		<b>9 557,19 €</b>

(1) y compris les restes à réaliser

# RESIDENCE AUTONOMIE « LA RESPÉLIDO »

DM n° 1

2024

BUDGET

M22

## ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES : Pour : 11 Contre : 0

Abstentions : 0

Date de Convocation : 11/03/2024

Le Conseil d'Administration du CCAS de FREJUS, réuni le 27 mars 2024, sous la présidence de Monsieur David RACHLINE, représenté par Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente, Est d'avis d'émettre un AVIS **FAVORABLE** pour la Décision Modificative Budgétaire N°1 - ANNEE BUDGETAIRE 2024

A FREJUS, le 27 mars 2024,

VU et APPROUVE, La Vice-Présidente

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Handwritten signatures in blue ink, including the signature of the Vice-President and several council members.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 083-268300449-20240327-353\_24-DE